

L'alimentation durable, un enjeu démocratique

Synthèse du projet Accessible

Balbot J-C.¹, Théodore M.¹, Bonzi B.², Fiamor A-E.³, Terrieux A.³, Mondy B.³, Dalmais M.⁴

¹ Réseau Civam, 58 rue Regnault, F-75013 Paris

² CEMS-IMM – UMR 8178 CNRS/EHESS, 54 boulevard Raspail, F-75006 Paris

³ UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques rurales, ENSFEA, BP 22687, F-31326 Castanet Tolosan Cedex

⁴ ISF Agrista, 146 rue de Crimée, F-75019 Paris

Correspondance: accessible@civam.org

Résumé

L'accès à une alimentation durable pour tous, et en particulier pour les personnes les plus démunies, représente un enjeu agricole, alimentaire et de justice sociale.

De plus en plus de personnes se déclarent insatisfaites de leur alimentation. Pour les plus précaires d'entre elles, l'aide alimentaire est devenue la seule réponse et s'installe dans la durée, mettant à mal les fonctions sociales, conviviales, citoyennes de l'alimentation. Dans un même temps, le système agricole ne parvient pas à faire vivre tous ses producteurs, tout en surproduisant et en générant un gaspillage alimentaire, dont une partie fournit l'aide alimentaire. Comment se peut-il qu'un système de production nourrisse mal un nombre croissant de ses consommateurs et ne permette pas de vivre à une partie de ses producteurs ?

Premier projet Casdar associant des partenaires du secteur social, la recherche-action [Accessible](#) (2015-2019) a permis de dresser un état des lieux de la précarité alimentaire en France et d'en comprendre les causes structurelles, grâce à une analyse d'ensemble du contexte agricole et alimentaire. Il a permis ensuite le déploiement et l'étude de plusieurs dispositifs d'accès à l'alimentation à l'échelle locale. Il en ressort une réflexion structurée sur les conditions d'un accès de tous à l'alimentation, des exemples et des outils de travail pour les acteurs locaux, et des ressources pour animer le débat public.

Mots-clés : Agriculture, alimentation, inégalités, durabilité, qualité, droit à l'alimentation, accès à l'alimentation

Abstract: Sustainable food, a democratic issue

Access to sustainable food for all, and in particular for the poor, is an agricultural, food and social justice issue.

More and more people declare themselves dissatisfied with their food. For the most precarious among them, food aid has become the only response and is becoming a long-term solution, undermining the social, convivial and civic functions of food. At the same time, the agricultural system is unable to support all of its producers, while overproducing and generating food waste, part of which is used to provide food aid. How can it be that a production system feeds a growing number of its consumers poorly and does not allow a part of its producers to live?

The first Casdar project involving partners from the social sector, the Accessible research-action (2015-2019) made it possible to draw up an inventory of food insecurity in France and to understand its

structural causes, thanks to an overall analysis of the agricultural and food context. It then enabled the deployment and study of several food access schemes at the local level. The result is a structured reflection on the conditions for access to food for all, examples and working tools for local actors, and resources for animating the public debate.

Keywords: Agriculture, alimentation, inequalities, sustainability, quality, right to food, acces to food

Introduction

« La honte d'avoir faim [...] ne peut surgir que dans une société qui nie les principes de "production de la faim" sur laquelle elle repose. Seul l'examen des causes sociales de cette précarité alimentaire peut permettre d'en saisir toute l'ampleur. »

Anne-Elène Delavigne et Karen Montaigne, De la honte d'avoir faim dans un pays riche, 2008

En 2011, plusieurs pays européens demandent que soit mis un terme aux financements attribués à "l'aide alimentaire"¹ dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, la mobilisation des opérateurs de l'aide alimentaire, confrontés depuis la crise de 2008 à une augmentation continue du nombre de bénéficiaires, est vive. Les acteurs agricoles, comme le grand public, redécouvrent alors l'histoire de ces crédits alimentaires, qui sont nés d'une aventure très médiatique et populaire, celle des Restaurants du Cœur, avant d'évoluer au sein de la politique agricole de la communauté européenne.

Pensée dès 1957 et mise en œuvre en 1962 la PAC vise la sécurité alimentaire européenne : elle a pour objectifs initiaux d'augmenter la productivité et la production, de stabiliser les marchés, d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs, tout en proposant des prix raisonnables pour les consommateurs. D'une redoutable efficacité, elle contraint les décideurs européens à adopter dans les années 80 des politiques de régulation de la surproduction. Pour assurer des prix minimums, la communauté européenne garantit le rachat des excédents de production, c'est la politique dite d'intervention. En 1987, la France demande, à l'initiative de Coluche et Jacques Delors, et obtient, le droit pour les États de réorienter une partie de ces stocks d'intervention vers l'aide alimentaire, c'est le début du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD). Les stocks de matières brutes sont échangés, au moyen d'appels d'offres gérés par FranceAgriMer, contre des denrées alimentaires qui sont ensuite redistribuées vers des associations caritatives agréées. Ainsi, la politique européenne d'aide alimentaire constitue dès sa création une des variables d'ajustement de la production, ou plutôt la surproduction agricole (Dubois de Labarre et Crenn, 2019). La baisse des stocks d'intervention conduit peu à peu la communauté européenne à remplacer les denrées troquées dans les appels d'offres par des enveloppes budgétaires, et entraîne des contestations. En 2013, la politique européenne d'aide aux plus démunis est finalement sanctuarisée, mais détachée de la PAC. Elle intègre le Fonds Social Européen pour la programmation 2014-2020.

Dans la même décennie, la précarité alimentaire et le recours à l'aide des associations caritatives augmente en France, principalement suite à la crise de 2008 (IGAS, 2019). Le nombre de bénéficiaires a doublé en quelques années. Outre les denrées issues des appels d'offres européens, les associations renforcent leurs stocks avec des produits collectés auprès des supermarchés, la « ramasse ». Cette pratique est en quelque sorte institutionnalisée par la loi Garot² de lutte contre le gaspillage, votée en

¹ Les crédits européens sont affectés à quatre grands opérateurs (Restos du Cœur, Croix Rouge, Secours Populaire, Banques alimentaires) pour leurs activités de distributions gratuites de produits alimentaires ou repas. Mais l'aide alimentaire peut également être définie de manière plus large : repas fournis dans les centres d'hébergement d'urgence, épiceries sociales et solidaires, bons alimentaires, aide des CCAS.

² Voir le rapport d'évaluation de la loi Garot (Melchior G., Garot G., 2019)

2016, qui prévoit des conventions de dons obligatoires pour les grandes et moyennes surfaces. Ainsi, le développement et l'organisation de l'aide alimentaire moderne restent étroitement liés à la régulation de la surproduction et nous interroge sur l'éthique et la durabilité de nos modes de production et de consommation.

Elle nous interroge aussi sur le regard porté sur les plus précaires et notre vision de la solidarité nationale, l'aide alimentaire s'inscrivant dans la lignée des politiques philanthropiques ou caritatives³. En 2014, ATD Quart Monde publie le rapport "Se nourrir lorsqu'on est pauvre", qui fait encore référence aujourd'hui. Il montre pour la première fois et avec force l'ampleur des conséquences de la précarité alimentaire et du recours à l'aide sur les personnes. Malgré l'important travail des associations pour améliorer l'équilibre nutritionnel des denrées distribuées, la santé des bénéficiaires reste fragilisée (Etude Abena, 2012). La précarité alimentaire met à mal les liens sociaux et toutes les fonctions de l'alimentation, mais aussi la citoyenneté. En effet, le mangeur, au fur et à mesure de sa socialisation dans un espace social alimentaire donné, construit sa place dans la société, son rapport au monde, et à lui-même à travers les différentes modalités d'approvisionnement et de consommation alimentaire (Poulain, 2002 ; Fischler, 1990). Les contrôles de ressources, le don sans contrepartie, les files d'attente, l'absence de choix des denrées, sont vécues comme stigmatisants. Ainsi, autour du recours à l'aide alimentaire s'exercent des formes de violences physiques et symboliques (Bonzi, 2019).

En 2015, lorsque Réseau Civam dépose le projet Accessible en réponse à l'AAP Casdar Innovation et Partenariat, de nombreuses initiatives⁴ ont déjà vu le jour ou sont en cours de développement sur les territoires. Portées tant par des acteurs agricoles que des organismes sociaux, des collectifs citoyens ou des collectivités territoriales, elles cherchent à transformer les formes d'accès à l'alimentation, en portant une attention particulière aux plus démunis. Elles concernent des systèmes de distribution variables (circuits ordinaires tels les marchés, dispositifs de l'aide alimentaire, initiatives citoyennes). Ces initiatives entendent répondre aux enjeux de durabilité de l'agriculture et sont vectrices d'une double solidarité entre agriculteurs et consommateurs. Mais les acteurs sur le terrain manquent d'outils et de connaissances pour assurer le déploiement et la pérennité de ce type de projets. Ils échappent difficilement aux cloisonnements entre les acteurs et entre les politiques. Les conditions de réussite et d'échec de ces projets sont mal connues et les moyens d'en assurer la pérennité posent encore question.

Face au développement de ces démarches issues de secteurs qui se connaissent encore insuffisamment, il semble alors nécessaire de créer des espaces de concertation entre les acteurs intervenants sur les champs de l'alimentation pour renforcer les capacités d'action sur le terrain. Étudier, outiller, diffuser et dépasser ces initiatives, tel était l'objet de la recherche-action Accessible.

³ À noter que les distributions caritatives de nourriture ont une histoire bien plus longue que la période développée dans cette introduction (Le Crom et Retière, 2018 ; Clément, 2008).

⁴ Le terme « initiatives » reflète pour nous la volonté des personnes qui, insatisfaites du fonctionnement existant et des réponses apportées par les politiques publiques, ont choisi de bâtir localement leurs réponses. Le projet a vocation à poser la question de l'accès au-delà ces initiatives, il a vocation à interroger la durabilité, par le prisme de l'accès, de l'ensemble du système de production, transformation, distribution. La compréhension des motivations, des fonctionnements et des limites de ces initiatives est néanmoins pour nous une étape clef." (Extrait du document "[Projet Accessible- restitution des travaux du comité opérationnel n°1 : 15 initiatives analysées](#)", 2018)

1. La conduite du projet Accessible : trois ans et demi de recherche-action

1.1 Contexte et objectifs de départ

1.1.1 Émergence de la question dans le Réseau Civam

L'accès à l'alimentation est un enjeu majeur pour construire un système alimentaire durable, il interroge donc la profession agricole à ce titre. Au sein du réseau Civam cette réflexion est née de la convergence de trois chantiers de travail historiques. Il s'agit de la durabilité des systèmes de production, de la vente directe et de l'accueil social à la ferme.

Depuis une trentaine d'années, le réseau Civam accompagne ses adhérents dans une démarche d'agriculture durable. Pour cela, il a conçu le diagnostic de durabilité des systèmes de production, qui propose plusieurs indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, pour une approche globale de l'exploitation agricole. Au cœur de ce travail se trouve l'autonomie décisionnelle des agriculteurs. Convaincu qu'un système agricole ne peut être durable s'il ne s'insère pas dans un système alimentaire durable -c'est-à-dire qui nourrit durablement l'ensemble de la population-, le réseau Civam a exprimé le souhait d'élaborer des indicateurs prenant en compte l'accessibilité des produits.

La vente directe (à la ferme, en paniers, sur les marchés de plein vent...) a connu au cours des dix dernières années une forte attractivité auprès des consommateurs, de plus en plus soucieux de la qualité et l'origine de leur alimentation. Elle est aussi apparue comme un moyen d'augmenter la valeur ajoutée sur les fermes et de soutenir durablement les exploitations. Les pratiques de ventes directes offrent une interface privilégiée avec les consommateurs finaux des produits. Parmi les agriculteurs qui la pratiquent, certains ont observé l'homogénéité sociale des publics qu'ils touchaient et émis le souhait de rendre leurs produits davantage accessibles.

Enfin, l'accueil social à la ferme, développé comme une activité de diversification depuis les années 2000, a posé les bases d'un dialogue privilégié avec le secteur social. Cela a permis de faire émerger et de formuler les grands enjeux que pose l'alimentation des plus précaires et de bâtir un partenariat inédit autour de ces enjeux.

Ainsi, au moment où des crédits de la PAC alloués au PEAD faisaient irruption dans le débat public (voir introduction), le Réseau Civam était en capacité de structurer et animer une réflexion sur le sujet.

1.1.2 Formulation des constats et enjeux

En 2012, le Réseau Civam et ses partenaires de l'époque formulent un premier projet portant sur la réforme de l'aide alimentaire et le rôle des agriculteurs dans cette réforme, qui n'est pas retenu dans le cadre de l'AAP Innovation et Partenariat. Appuyé par Dominique Paturel, chercheure à l'UMR Innovation de l'INRA Montpellier, les partenaires reformulent la question.

À cette période, plusieurs associations caritatives s'interrogent sur les actions de distribution alimentaires. C'est le cas du Secours Catholique, qui observe les difficultés rencontrées par leurs bénévoles, ou d'ATD Quart Monde qui met en place une vaste enquête auprès et avec des personnes en situation de précarité. En 2015 est promulguée la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (loi n° 2014-1170). Cette dernière pose par écrit les ambitions de la politique nationale de l'alimentation : faciliter l'accès de tous à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. Ainsi, l'agriculture doit faire converger performance économique, préservation de l'environnement et santé publique.

En 2015, un nouveau partenariat présente un projet de travail entièrement revu : il s'agit d'étudier les leviers d'accès à l'alimentation pour tous, permettant d'éviter le recours à l'aide alimentaire classique.

Le projet se résume par trois couples de constat et enjeu :

- Une aide alimentaire stigmatisante : **répondre à l'enjeu démocratique.**

- Une agriculture surproductrice qui ne parvient pas à faire vivre tous ses producteurs : **questionner la durabilité de l'agriculture.**
- Une méconnaissance réciproque des conditions de la production et la consommation : **recréer du lien avec tous les consommateurs.**

1.2 La démarche méthodologique

1.2.1 Structuration du projet

Le projet a été structuré autour de trois actions :

- **Analyser** le contexte institutionnel, capitaliser les travaux de recherche existants, recenser et étudier les initiatives d'accès à une alimentation durable en France.
- **Expérimenter** de nouvelles formes de partenariat entre agriculteurs et citoyens avec une attention particulière aux familles à petit budget (six terrains d'expérimentation). Proposer des pistes pour outiller les acteurs
- **Diffuser** les connaissances acquises et alimenter le débat public sur l'accès à l'alimentation

Il a réuni **18 partenaires** des secteurs du développement agricole, du travail social, de la formation et de la recherche : UNCCAS⁵, Armée du Salut, INRA⁶, IRTS⁷ Montpellier, Paniers Marseillais, FNAB⁸, Civam 29, ARDEAR AURA⁹ et FADEAR¹⁰, UMR LISST-Dynamiques rurales¹¹, EHESS¹², GESRA¹³, FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Occitanie, CIAS¹⁴ d'Aunis Sud, Palais de la femme, CFPPA¹⁵ de Segré, CFPPA de Bourg- en-Bresse.

Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des partenaires et quelques acteurs extérieurs, était chargé de faire le lien entre les actions et de valider les grandes orientations de travail. Des comités opérationnels étaient chargés de piloter chaque action. Concernant l'action d'expérimentation, le comité a été voulu « tournant » (pilotage et accueil tournant, assuré par un acteur local). Des sous-groupes de travail ont émergé sur des questions ponctuelles.

1.2.2 Un projet participatif

Le projet Accessible est un projet de recherche-action, qui a impliqué des organismes de recherches et des partenaires de terrain d'horizons variés. Cela a impliqué dès le démarrage un important travail de « traduction » et de mise en cohérence des objectifs et des calendriers entre les différents mondes professionnels, non sans difficultés.

Peu à peu, et au-delà des structures, s'est formé un collectif de travail incarné par des personnes et se renforçant au fil des rencontres de terrain : cinq agriculteurs, une dizaine d'habitants du quartier populaire de Keredern à Brest, un résident de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des enseignants et des élèves, des travailleurs sociaux dans leur rôle d'accompagnement mais aussi dans leur réflexion sur leur propre alimentation, des chercheurs de diverses disciplines (sociologie,

⁵ [Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale](#)

⁶ [Institut National de la Recherche Agronomique](#)

⁷ [Institut Régional du Travail Social](#)

⁸ [Fédération Nationale d'Agriculture Biologique](#)

⁹ [Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural d'Auvergne-Rhône-Alpes](#)

¹⁰ [Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural](#)

¹¹ [Unité Mixte de Recherche Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires](#)

¹² [École des Hautes Etudes en Sciences Sociales](#)

¹³ [Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires Rhône-Alpes Auvergne.](#)

¹⁴ [Centre Intercommunal d'Action Sociale](#)

¹⁵ [Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole](#)

anthropologie, géographie, sciences de gestion, économie, droit...), des animateurs locaux, des cinéastes.

Le projet a ainsi croisé des savoirs professionnels de divers horizons, des savoirs scientifiques, mais aussi des savoirs personnels (goûts, souvenirs, vécus, intuitions...) indispensables sur une question aussi intime que l'alimentation. Si un partage des tâches a eu lieu, les rôles n'ont pas été cloisonnés. Des praticiens de terrains ont été présents aux groupes de travail « recherche » et les chercheurs ont participé aux rencontres de terrains.

1.3 Le déroulé du projet

1.3.1 L'enquête

La première action du projet a consisté à recenser et étudier des initiatives d'accès à l'alimentation. Cette action, menée en 2016 avec le soutien de l'INRA, s'est déroulée en plusieurs étapes.

Phase 1 : Recensement non exhaustif d'initiatives existantes.

Les initiatives ont été choisies selon les critères suivants :

- Le projet porte spécifiquement sur l'alimentation
- Il inclut des personnes ayant des difficultés d'accès (géographiques, économiques, sociales...)
- Il a une mécanique de solidarité alimentaire
- Il inclut une réflexion sur les conditions de production et/ou un lien direct avec un ou des agriculteurs.

Phase 2 : Réalisation d'une typologie de ces initiatives

Quatre grandes modalités de réponses à la question de l'accès ont été identifiées :

1. L'approvisionnement des structures d'aide alimentaire
 - a. La distribution et les dons alimentaires de proximité
 - b. L'approvisionnement local des épiceries solidaires
2. Les Paniers Solidaires
3. Les groupements d'achat et supermarchés coopératifs
4. Éducation à l'alimentation, accès à l'information et débats citoyens
 - a. Ateliers cuisine, jardinage et transformation
 - b. Éducation à l'alimentation, accès à l'information et débat citoyen

Phase 3 : Enquête auprès d'un nombre restreint d'initiatives.

Les partenaires ont sélectionné un nombre restreint d'initiatives à enquêter, en veillant à représenter tous les types de la typologie. Quatorze enquêtes semi-directives ont été réalisées par les partenaires du projet à partir d'un guide d'entretien commun.

Phase 4 : Analyse des enquêtes.

À l'issue des enquêtes avec l'appui de l'INRA, les partenaires engagés sur cette action ont construit et discuté une grille d'analyse. Deux lectures ont alors été proposées, une analyse « recherche », et une analyse « développement ».

La première prend la forme d'une note de synthèse « [Démocratie alimentaire et accès à une alimentation durable des familles à petits budgets](#) » réalisée par Dominique Paturel (INRA). Les

initiatives y sont étudiées à travers une série d'indicateurs pondérés, préfigurant un « indice de démocratie alimentaire ».

La deuxième restitue [l'analyse des partenaires opérationnels](#), qui est tournée vers les besoins des « terrains d'expérimentation » de notre projet. Elle s'articule autour de 4 axes que les « terrains d'expérimentation » ont souhaité analyser et approfondir dans leurs initiatives locales : Qualité, Participation, Autonomie, Prise en compte de la question agricole.

Ces deux analyses ont été alimentées par les enquêtes de terrain, des travaux de recherche, et deux stages réalisés au cours du projet :

- Rapport de stage, [Comprendre la participation](#), Margot Mezziane, 2018,
- Revue de littérature, [De l'accès à l'alimentation durable à la démocratie alimentaire](#), Baptiste Douillet, 2016.

1.3.2 Les expérimentations locales

Six partenaires se sont engagés dans le projet Accessible en qualité de « terrains d'expérimentation », s'engageant ainsi à mettre en œuvre, faire évoluer ou approfondir des actions en faveur d'accès à l'alimentation.

Pour cette phase opérationnelle, les terrains ont été choisis de sorte à avoir une diversité de types d'acteurs initiateurs, de formes d'actions en places ou envisagées, et de degrés d'avancement dans la réflexion. Ainsi, pendant toute la durée du projet, et plus particulièrement tout au long de la phase d'expérimentation, se sont côtoyés, mélangés, hybridés, conseillés les cinq « terrains d'expérimentations » suivants :

- « Maraîchage solidaire » dans la Drôme et l'Allier (2 terrains): à l'initiative conjointe du GESRA et du Civam de la Drôme, l'action maraîchage solidaire a été développée pendant le projet et transférée dans l'Allier par la FR CIVAM Auvergne.
- Le Cabas des champs et le Civam 29 : au départ du projet il y avait un groupe d'agriculteurs du Finistère engagés et motivés pour conduire une réflexion sur l'accès à l'alimentation à leur échelle et à l'échelle de l'agriculture. La rencontre avec le groupement d'achat Le Cabas des champs implanté dans un quartier populaire de Brest a donné une nouvelle dimension à ce travail.
- « Cuisines partagées » au Palais de la femme : constatant l'insatisfaction des résidents vis à vis des barquettes repas proposées, le Palais de la femme a engagé une vaste réflexion sur l'alimentation qui a conduit à la construction de cuisines partagées et d'un approvisionnement dédié pour permettre aux résidents de reprendre la main sur la préparation de leur repas et gagner en autonomie au quotidien.
- « Solidarim » porté par la FR Occitanie : cinq groupes d'agriculteurs sur trois départements ont participé à l'évolution des questionnements et pratiques alimentaires, en co-construisant des actions avec des structures sociales partenaire (actions au sein des structures et sur les fermes).
- « Au panier partagé », l'épicerie sociale du CIAS d'Aunis : peu de temps avant de rejoindre le projet *Accessible*, le CIAS a fait le choix de convertir sa distribution de colis alimentaires en une épicerie sociale, en partie approvisionnée par le projet Uniterres. *Accessible* fut l'occasion de faire un bilan des activités de la nouvelle épicerie, questionner l'approvisionnement, l'accompagnement et les évolutions possibles de cette forme d'épicerie.

Les rencontres tournantes ont permis à chaque initiative de soumettre à la réflexion collective une facette de leur projet ou de leurs questionnements, contribuant ainsi à étoffer l'approche globale de l'accès à l'alimentation.

Le transfert de l'initiative « Maraîchage solidaire » de la Drôme à l'Allier a soulevé des questions de contractualisation entre l'épicerie et le maraîcher et de rétribution du temps passé à l'entretien de la parcelle. Ainsi, l'ensemble des partenaires a pu travailler une journée durant à partir de cette situation, mais aussi d'autres témoignages ou interventions, sur les ressorts de la solidarité et les différentes formes de la participation (partenariat, contractualisation, bénévolat...).

Le CIAS Aunis a mis au centre des débats l'enjeu de décloisonner l'action publique. Etant implanté en zone rurale, avec une production agricole diversifiée mais beaucoup d'agriculteurs précaires, le CIAS dans la lignée du programme Uniterres, a porté son attention sur la connexion des politiques agricoles et des actions de lutte contre la précarité alimentaire. Les journées passées sur place en présence des élus, à l'épicerie, ou en compagnie d'une des maraîchères impliquées, a permis de questionner les pratiques d'approvisionnement.

De même, les journées organisées dans le Finistère ou au Palais de la femme ont mis en regard différentes approches de l'autonomie, notion particulièrement présente dans le monde agricole ou dans le travail social et qu'il a été intéressant de mettre en débat avec les personnes présentes.

Visite du terrain, jeux de rôle, temps de débat, interventions des partenaires de la recherche, rencontre avec d'autres initiatives partenaires (comme le PAT -Projet Alimentaire Territorial - Terres de Lorraine, Hop hop food...) ont été un formidable vivier d'idées et d'échanges. Les rencontres de terrain ont mis en dialogue mangeurs, agriculteurs, élus, techniciens, animateurs, femmes et hommes d'horizons divers, qui ont accueillis à domicile, se sont déplacés, et ont contribué à faire émerger et construire les enseignements du projet.

2. Enseignements du projet

Le projet a permis, par l'enquête et l'expérimentation, de relever les freins et les leviers de réussite des initiatives de solidarité alimentaire locale étudiées. Par ce biais, les partenaires ont pu construire des clefs de compréhension de ce qu'est la précarité alimentaire, la replacer dans un ensemble plus grand, celui des systèmes agricole et alimentaire, et poser des éléments de définition de « l'accès à l'alimentation ». L'ensemble de ces connaissances et expériences a été « re-traduit » sous formes de support pour l'action et le débat.

2.1 Quatre champs thématiques primordiaux

Quatre grandes dimensions de l'accès ont été identifiées lors de l'analyse des enquêtes (réalisées en action 1), elles ont servi de fil conducteur pour les expérimentations (menées en action 2) et enfin elles structurent l'ensemble des livrables du projet (produits en action 3). Ces dimensions sont : la qualité, la participation, la prise en compte des questions agricoles et enfin l'autonomie.

2.1.1. La qualité

Les initiatives enquêtées durant le projet Accessible avaient toutes pour objet de fournir une alimentation « de qualité ». Nous¹⁶ avons rapidement mis en évidence la difficulté qu'il y a à définir « la qualité ». En effet, durant les entretiens de nombreuses approches ressortaient : saine, goûteuse, fraîche, labellisée, de saison... Nous avons émis l'hypothèse que ces approches dépendaient en partie du type d'acteurs à l'origine du projet, les actions émanant du secteur agricole ou des citoyens évoquant plutôt les circuits courts et les labels de qualité, les actions émanant du travail social évoquant

¹⁶ Tout au long de la partie exposant les résultats et conclusions du projet l'emploi du pronom "nous" désigne le collectif de travail, à savoir l'ensemble des partenaires engagés dans le projet *Accessible*.

davantage la qualité du lien, la non-discrimination, le choix... Lors de la phase d'expérimentation, nous avons cherché à croiser ces regards et mettre en débat la notion de qualité.

Ainsi nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas « une alimentation de qualité » mais « des qualités liées à l'alimentation ». Un produit acquiert des qualités sanitaires, nutritionnelles, organoleptiques, environnementales, humaines et symboliques tout au long des processus de production, transformation, distribution, et consommation. De ce point de vue, la qualité de l'alimentation relève tout à la fois de l'organisation de nos systèmes agricoles, de nos cultures alimentaires et de l'intime. Cela permet de comprendre en quoi la précarité alimentaire est multidimensionnelle : au-delà des questions sanitaires et nutritionnelles, les difficultés à se nourrir mettent également à mal le rapport à soi (socialement et intimement à travers le rapport au corps notamment), la convivialité, la commensalité, les transmissions familiales (horizontales comme verticales) ; bouleversant ainsi la construction des identités culturelles et citoyennes à l'heure des injonctions à la « consom'action ».

La pérennité d'une initiative tient à sa capacité à prendre en compte ces différentes fonctions de l'alimentation, et à définir *avec tous* « l'alimentation de qualité » à atteindre. Cette aspiration collective, si elle est correctement définie, peut ensuite s'incarner autour du choix des produits, de leur transformation, des temps de cuisine ou de repas, des moments d'accueil, des débats dans et autour de l'initiative, etc.

2.1.2 La participation

Plusieurs des initiatives enquêtées souhaitent explicitement s'affranchir d'un système d'aide alimentaire qui ne permet ni le choix des produits ni la participation des publics, généralement désignés comme des « bénéficiaires ». Aussi les réflexions sur « le mode de gouvernance », ou encore la « mobilisation des publics » sont nombreuses parmi les acteurs enquêtés.

Il est ainsi important de différencier l'aide alimentaire du droit à l'alimentation (Paturel et Ramel, 2017). Si l'aide alimentaire s'inscrit dans la durée pour beaucoup de personnes, elle reste bâtie sur un système d'urgence. Bien qu'elle prenne des formes diverses, elle relève toujours de la charité et repose sur une relation de don. Il est rare que ceux qui viennent s'y nourrir participent à la naissance d'une distribution, à l'organisation des activités ou à la prise de décision. Émettre des critiques sur le fonctionnement ou les produits est en soi compliqué, tant les personnes sont dépendantes de ces distributions (Bonzi, 2019). Par ailleurs les critères d'accès y sont strictement définis, et les personnes doivent justifier de leurs ressources, de leurs dépenses... Au cours de notre terrain, nous avons établi un parallèle avec les situations dont témoignent les agriculteurs désireux de reprendre la maîtrise sur leurs modes de commercialisation. Ainsi l'enjeu de la participation apparaît fondamental à l'ensemble des acteurs, qui entendent remettre producteurs et mangeurs au centre du système alimentaire.

Néanmoins, dans leur volonté de « faire participer » l'ensemble des publics, les porteurs de projet se heurtent souvent à des difficultés de mobilisation. Nous avons identifié que l'enjeu principal est de poser la question de la participation suffisamment en amont : formuler « en commun » les enjeux de l'action, construire un fonctionnement où chacun ait une place taillée à sa mesure, une place qui compte, porter des revendications qui reflètent les préoccupations de tous (Montrieux, 2013). Par ailleurs, les agriculteurs, comme les personnes en situation de précarité, connaissent des contraintes organisationnelles fortes qui doivent être comprises et prises en compte.

À ces conditions, ces initiatives constituent une étape vers une plus grande démocratie alimentaire, vue comme l'horizon du processus de participation.

2.1.3 La prise en compte des questions agricoles

La plupart des initiatives étudiées durant le projet *Accessible* portent des attentes vis-à-vis du monde agricole (géographie des produits, label de qualité, rencontres à la ferme...). Nous nous sommes intéressés à la capacité de ces initiatives à, d'une part, mettre en œuvre des circuits

d'approvisionnement conformes à leur souhait, et d'autre part à faire circuler des éléments de connaissance autour des enjeux agricoles.

Beaucoup d'initiatives font reposer ces missions quasi exclusivement sur leur partenaire agricole, lorsqu'elles en ont un. Si l'approvisionnement en direct avec un agriculteur offre de riches moments de rencontre et d'interconnaissance, il ne suffit pas toujours pour appréhender les conditions de la production, ni à garantir un approvisionnement suffisant ou dans la durée. Ainsi la difficulté à impliquer des agriculteurs peut facilement mettre en échec l'ambition des porteurs de projet de « faire le lien avec le monde agricole ».

Le projet a ainsi permis d'identifier et mettre en débat des freins à l'approvisionnement et de reformuler les enjeux agricoles. Les expérimentations de terrain ont porté une attention particulière aux formes que prend la mobilisation des producteurs, à la définition des prix, à la circulation des produits ou encore à l'identification du paysage agricole sur le territoire.

En parallèle l'un des enjeux du projet était de faire reconnaître l'accès à l'alimentation comme un critère de la durabilité agricole, aux côtés des enjeux environnementaux, de l'économie agricole et de qualité de vie des producteurs¹⁷.

2.1.4 L'autonomie

Les enquêtes réalisées dans le projet Accessible révèlent la préoccupation des acteurs pour l'« autonomie des publics », souvent perçue comme la possibilité pour ces derniers de choisir leur alimentation, ou d'accéder aux circuits de distribution « classiques ». « L'autonomie des initiatives » revient également souvent et est présentée comme l'indépendance économique vis-à-vis de financeurs publics ou privés. Par ailleurs, Réseau Civam travaillant depuis plusieurs décennies à construire les conditions d'une agriculture économe et autonome, la notion d'autonomie est également mise en avant par les agriculteurs.

Aussi nous avons souhaité interroger cette notion : « autonomie » traduit-elle les mêmes aspirations dans ces différents discours ? À quelles difficultés les acteurs font face dans la réalisation de ces objectifs d'« autonomie » ? Qu'est-ce que cette notion nous enseigne sur la capacité décisionnelle des personnes et la capacité politique des initiatives ?

Particulièrement centrales durant la phase d'expérimentation ces questions nous ont permis d'apporter une attention particulière à ce qui fonde le choix des individus, à la place du collectif dans l'émancipation, à la notion d'accompagnement ; mais aussi au modèle économique et social des initiatives observées, aux partenariats et concurrences ou encore au rapport à l'état et aux institutions publiques.

2.2. Des outils pour la recherche, l'action et le débat

Les enquêtes ont donné lieu à plusieurs documents d'analyse (voir en 1.3.1.). Des présentations des différentes initiatives développées pendant l'action d'expérimentation (voir 1.3.2) sont également disponibles sous forme de panneaux d'exposition. Mais, durant la dernière année de projet, les partenaires se sont avant tout attachés à traduire la méthode et les enseignements du projet sous forme d'outils pour l'action, le débat et la formation.

¹⁷ L'aide alimentaire témoigne des limites d'une politique agricole voulue il y a 60 ans. Force est de constater aujourd'hui que « le paradigme de l'économie agroalimentaire low-cost où l'on voulait aider les pauvres en écoulant sur le marché des calories bon marché, c'est une stratégie qui est vouée à l'échec. » (France 24, Interview d'Olivier de Schutter, 24 juin 2014). Ainsi, une agriculture ne peut être durable que si elle nourrit durablement tout le monde.

2.2.1 L'outil d'Autodiagnostic

La construction de l'outil d'[Autodiagnostic](#) a mobilisé l'ensemble des partenaires du projet, ainsi qu'un groupe de travail « recherche » spécifique pendant deux ans. Nous en avons fait la production centrale du projet Accessible et avons souhaité qu'il reflète notre démarche de travail, la somme des échanges et réflexions, la diversité des structures et de leurs regards, l'esprit dans lequel nous avons mené ce travail... Largement inspiré dans la méthode du [diagnostic de durabilité du Réseau Civam](#), il est avant tout un outil d'animation pour penser l'alimentation avec tous et dans toute sa complexité. Il a pour objectifs principaux :

- D'animer le débat multi acteurs, faciliter l'expression de tous, croiser les regards,
- De renforcer la compréhension des enjeux liés à l'accès à l'alimentation, par l'apprentissage mutuel et la découverte,
- De fixer des objectifs collectifs d'amélioration des projets.

À l'image de notre démarche de co-construction des savoirs, il mêle des ressources scientifiques et des savoirs de terrain. Il est composé de questions, d'indicateurs de témoignages et de ressources. Il permet de questionner avec un regard critique différentes notions clefs de l'accès à l'alimentation : la qualité, le choix, le territoire, la précarité, la démocratie, la durabilité...

Il contient un cahier de fiches-ressources : agriculture durable, aide alimentaire, don, droit à l'alimentation, état nourricier, gaspillage alimentaire, précarité en agriculture, sécurité sociale de l'alimentation et bien d'autres sujets y sont synthétisés.

2.2.2 Le film « La Part des autres »

Réalisé par deux cinéastes professionnels, qui ont posé un regard extérieur sur nos travaux, [le film La Part des autres](#) donne à voir l'ensemble des questions qui ont animé la recherche-action Accessible. Destiné au grand public et constitué de nombreux témoignages, il offre un regard sur des situations souvent méconnues. Les cinéastes tricotent tout au long des séquences les liens entre agriculture, alimentation et précarité. Le film, d'une durée de 1h20 ou de 55mn (version réduite), se veut un support pour animer des débats. Des ressources pour l'organisation de projections-débats ont été élaborées.

2.2.3 Des ressources pour l'enseignement

Le projet Accessible a eu la particularité d'associer l'enseignement agricole et l'enseignement en travail social. Ainsi des modules de formation ont été expérimentés dans deux CFPPA et à l'IRTS de Montpellier. Ces travaux sont particulièrement précieux, car ils offrent des ressources pour les futurs travailleurs sociaux qui seront confrontés dans leurs interventions sociales à la précarité alimentaire, et pour les futurs agriculteurs qui auront la tâche de produire une alimentation respectueuse de la nature et de l'homme. Le récit de ces expérimentations, ainsi que des [ressources pour les enseignants](#) sont mis à disposition.

Enfin, un séminaire final, dont [les actes](#) sont disponibles dans la revue Transrural Initiatives (n°474, 2019), a permis de clore le projet et de présenter des pistes de travail pour l'avenir, telles que les formes d'organisation qu'offre le monde de l'Economie Sociale et Solidaire ou la proposition de bâtir une sécurité sociale de l'alimentation.

Conclusion

Au moment où nous mettons le point final à notre outil « autodiagnostic », l'actualité a été percutée par la crise sanitaire du Covid 19. Cette crise a profondément aggravé les inégalités d'accès à l'alimentation. Si les réponses d'urgences se multiplient – l'aide alimentaire répond aujourd'hui aux besoins de près de 10 millions de personnes –, c'est aussi un examen de conscience plus large qui s'opère. Ainsi, la crise relance les débats sur la résilience de nos systèmes agricoles. L'aide alimentaire,

qui a peiné à se réorganiser au début de la crise, est de plus en plus remise en cause par des acteurs de divers horizons. Un nombre croissant de voix s'élèvent pour appeler à une plus grande socialisation de l'alimentation à travers notamment la construction d'une sécurité sociale alimentaire.

Les enjeux évoqués dans cet article sont donc devant nous et nous espérons que les travaux réalisés durant le projet *Accessible* apporteront une contribution utile au défi qui est le nôtre : celui de rebâtir démocratiquement notre système agricole et alimentaire.

Références bibliographiques

Bonzi B., 2019. Faim de Droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires. Thèse soutenue le 18 juin 2019 à l'EHESS à paraître aux Editions du Seuil

Clément A., 2008. Faut-il nourrir les pauvres ? *Anthropology of food*, 06/09/08, mis en ligne le 06/09/12.

Delavigne A-E., Montaigne K., 2008. De la honte d'avoir faim dans un pays riche. <https://doi.org/10.4000/aof.4243>

Dubois de Labarre M., Crenn C., 2019. De quoi la sécurisation alimentaire des « démunis » est-elle le nom ? *Socio-anthropologie*, 39 | 2019, 83-98.

Fischler C., 1990. *L'omnivore*. Editions Point Odile Jacob, 440 pages

Institut de veille sanitaire, 2012, Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire, Étude ABENA 2, 2011-2012. mangerbouger.fr

Le Crom J-P., Retière J-N., 2018. Une solidarité en miettes, socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire.

Melchior G., Garot G., Rapport d'évaluation de la loi Garot, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 12 juin 2019.

Le Morvan F., Wanecq T., 2019. La lutte contre la précarité alimentaire, Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique, Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), igas.gouv.fr

Melchior G., Garot G., 2019. Rapport d'information sur l'évaluation de la loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Assemblée Nationale.

Montrieux G., Triangle (Lyon 2), 2013. Quelles formes d'intégration des catégories populaires au sein de dispositifs participatifs de consommation ? Actes des 3e Journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS Démocratie et participation.

Paturel D., Ramel M., 2017. Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable. *Revue française d'éthique appliquée*, 4(2), 49-60.

Poulain J.P., 2002. *Sociologies de l'alimentation*.

Ramel M., 2014. Se nourrir lorsqu'on est pauvre, analyse et ressenti de personnes en situation de précarité. ATD Quart Monde. atd-quartmonde.fr

Transrural Initiatives, 2019, Alimentation : une place à table pour tous !, N°474, mai-juin 2019

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « *Innovations Agronomiques* », la date de sa publication, et son URL)